

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ORGANISEES, SOUTENUES OU ENCOURAGEES PAR L'ADIMAD

DATES	JOUR	HEURE	CP	VILLE	LIEU	ADRESSE	MOTIF	RENSEIGNEMENTS
18/12/10	Lun	8 à 24 h	75007	PARIS	Derrière Assemblée Nationale	Place Edouard Herriot	Soutien à Hamid et Zohra manifestant depuis 18 mois	! 06 09 31 60 17
19/12/10	Mar	0 à 8 h	75007	PARIS	Derrière Assemblée Nationale	Place Edouard Herriot	Soutien à Hamid et Zohra manifestant depuis 18 mois	! 06 09 31 60 17
13/03/11	Dim	10 h	13127	VITROLLES	Hôtel Restaurant NOVOTEL	24, r. de Madrid - ZI Les Estroublans	Assemblée générale ADIMAD	Jean Billo : 04 94 42 51 41
13/03/11	Dim	12 h 30	13127	VITROLLES	Hôtel Restaurant NOVOTEL	24, r. de Madrid - ZI Les Estroublans	Repas amical après Assemblée générale	Jean Billo : 04 94 42 51 41
13/03/11	Dim	16 h	13700	MARIGNANE	Stèle profanée par le maire	Cimetière Saint-Laurent Imbert	Hommage aux 119 Morts de l'Organisation	Jean-Joseph Guilabert : 06 67 62 66 76
14/03/09	Sam	18 h 30	38000	GRENOBLE	Chapelle Ste-Marie-St-Miche	4, rue Charles Gounod	Messe pour le Colonel Jean-Bastien-Thiry	
19/03/11	Sam	11 h	64100	BAYONNE	Monument aux Morts	?	Allez soutenir JY Barrère contre les FNAQUISTES	jyves.barrere@orange.fr et : 06 11 28 46 52
20/03/10	Dim	10 h	67200	CRONENBOURG	Stèle Réfugiés : dépôt gerbe	Cimetière - Carré 18	Hommage aux Assassins du 26 mars 1963	FNR : Claude Garcia : 03 88 20 55 25
20/03/10	Dim	11 h	67000	STRASBOURG	Chapelle Œuvres Diocésaines	27, rue des Juifs	Messe pour les Assassins du 26 mars 1962	FNR : Claude Garcia : 03 88 20 55 25
05/06/10	Dim	11 h	38660	LE TOUVET	Cimetière	Organisé par FNR et Maison Réfugiés	Hommage à Claude Piegts et autres Fusillés	FNR : 04 76 47 55 43
10/06/11	Ven	?	88260	DARNEY	Cimetière	Pose d'une plaque sur la tombe du	Colonel Antoine Argoud	ADIMAD : 06 11 28 55 90
13/06/10	Dim	9 / 19 h	30700	UZES	Vallée de l'Eure	?	Stand ADIMAD au Rassemblement des Algérois	Francette Mendoza : 06 74 83 65 97
?/09/2011	Ven	11 h	16430	CHAMPNIERS	Eglise Sainte-Eulalie	Date à confirmer à 1 ou 2 jours près	Messe anniversaire Général et Mme Jouhaud	Claude Rodriguez : 05 45 65 45 31

POSITION DE L'ADIMAD SUR LE 5 DÉCEMBRE

- *Chirac a institué une journée - le 5 décembre - pour les victimes militaires de la guerre d'Algérie
 - *Cela ne correspond à aucune date rappelant quoi que ce soit, sinon la volonté du prince et un trou dans son agenda
 - *Le 16 octobre était tout aussi neutre mais il correspondait quand même à l'inhumation à la nécropole de ND de Lorette des cendres du Soldat inconnu de la guerre d'Algérie
 - *Ne revenons pas sur le 19 mars, fêté par les communistes, le FLN - et Bigeard - unis comme toujours. N'oublions pas que tous les Secrétaires d'Etat aux AC ont tous écrit que les autorités civiles et militaires pouvaient se rendre aux cérémonies fnaquistes du 19 mars !
 - *On a maintenant rajouté sur ce monument parisien, à la demande de Chirac réalisée par Sarkozy de Nagy Bocsa, les victimes du 26 mars. Bien !
 - *Et celles du 5 juillet ? Et les Disparus ? Et les Résistants Patriotes de l'Algérie française ?
 - *Pourquoi les victimes civiles seraient-elles célébrées avec toutes les victimes militaires, gardes mobiles tombés à Bab el Oued ou rue d'Arzew alors qu'ils tiraient sur nos femmes et nos enfants ?
 - *Nos victimes seront-elles célébrées avec les porteurs de valises exécutés pour trahison ?
 - *Nos victimes seront-elles célébrées avec la barbouze exécutée pour avoir martyrisé ou assassiné des Patriotes ? ***N'oubliez pas que Junior Gavoury est présent quai Branly !***
 - *On pourrait se dire qu'aujourd'hui les morts d'une guerre... un peu à l'image de la Vallée de Los Caídos que Franco a eu l'intelligence de créer en Espagne pour toutes les victimes de la guerre d'Espagne, rouges comme blanches"... Mais non : Falço a bien dit : « les noms des victimes innocentes » pourront y être inscrits !
- Lors de l'Assemblée générale de l'ADIMAD, en février 2005, à l'unanimité, il a été décidé que nous nous abstiendrions de côtoyer les gouvernementaux, les parents des barbouzes et des porteurs de valises, les 5 décembre, jusqu'à la levée de ces hypothèques.**